

LES AXES STRATÉGIQUES DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE



Territoire d'énergie Pays de la Loire entend renforcer la coopération régionale entre les quatre syndicats départementaux à savoir Territoire d'énergie Loire-Atlantique (44), le Siéml (49), Territoire d'énergie Mayenne (53), et le SYDEV (85), ainsi que le conseil départemental de la Sarthe (72) et le conseil régional Pays de la Loire. Territoire d'énergie Pays de la Loire s'engage à représenter les intérêts des territoires ligériens tout en encourageant la production d'énergies renouvelables et la transition énergétique régionale.

Plus d'infos sur www.territoire-energie-paysdelaloire.fr

LES 3 AXES STRATÉGIQUES DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE

L'Entente régionale Territoire d'énergie Pays de la Loire dispose d'une gouvernance tournante (18 mois). La présidence est assurée par le Sydev jusqu'au 1^{er} juin 2025 et sera assurée par le Siéml à l'issue du mandat.

Les élus de Territoire énergie Pays de la Loire identifient trois grandes orientations pour les six prochaines années. Ces lignes directrices peuvent être adaptées et modifiées par chaque syndicat en charge de la présidence et en fonction du contexte.

AXE 1

Une dynamique collective pour agir ensemble et répondre à des appels à projets

Territoire d'énergie Pays de la Loire souhaite renforcer la **dynamique régionale** entre ses six membres en répondant **collectivement à des projets ou appels à manifestation d'intérêt** proposés à différentes échelles. L'objectif étant de **renforcer la mutualisation et la coordination territoriale des parties prenantes**.

AXE 2

Une Entente opérationnelle capable de fédérer des stratégies cohérentes et lisibles au niveau régional

Cet axe stratégique est davantage orienté sur le **volet opérationnel** de l'Entente et le développement de **stratégies communes** autour de différentes thématiques.

En engageant un **partage de connaissances**, les parties prenantes développent un socle commun d'informations pour **harmoniser les dispositifs départementaux** et **renforcer la coopération régionale**. Cette volonté concerne trois thématiques :

- La maîtrise de l'énergie et l'aide à la rénovation énergétique ;
- Le développement d'une stratégie de production d'énergie renouvelable ;
- Le déploiement de la mobilité durable à l'échelle régionale.

Cette ambition nécessite un accompagnement au **changement des comportements et modes de vie** dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, de la mobilité durable et de la production d'énergies renouvelables.

AXE 3

Une cohésion au service des parties prenantes de l'Entente

Cet axe répond aux besoins des autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) en termes de **gestion des missions de contrôle de la concession des réseaux**.

Les syndicats d'énergie s'engagent à **développer des positions communes** notamment au sein du collège des syndicats d'énergie de la SEM Croissance Verte, à **partager leurs connaissances** et à **dresser les premiers bilans** des contrats de concessions.